

LE FONTANILOIS

JUILLET 2023



ÉCOLE
INAUGURATION DU GROUPE
SCOLAIRE DU ROCHER

C'ÉTAIT HIER
LA MÉMOIRE DE NOS
ANCIENS

SOLIDARITÉ
LA COMMUNE EST
AMBASSADRICE DU DON
D'ORGANES !



ville-fontanil.fr



facebook.com/VilleFontanil



le Fontanil
Cornillon



MÉTROPOLE

UNE NOUVELLE VIE POUR VOS OBJETS VOLUMINEUX

Vous n'avez pas de solution pour vous débarrasser de vos objets volumineux (encombrants), **Grenoble Alpes Métropole** vous propose un **service de collecte devant chez vous**. **Gratuit** et accessible à tous, le nouveau service métropolitain permet de se **débarrasser d'objets volumineux** en prenant rendez-vous avec un opérateur qui viendra les collecter devant chez vous. Ce dispositif est une alternative à la reprise par le distributeur, au dépôt en déchetteries fixes et mobiles. Il répond à un besoin de désencombrement pour les personnes à faible mobilité et offre une seconde vie à ces objets. **Pour en savoir plus sur ce service, vous pouvez appeler le 0 800 500 027 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ou consulter le site de la Métro : www.demarches.grenoblealpesmetropole.fr**

QUE DEVIENNENT LES OBJETS COLLECTÉS ?

Les objets ramassés sont triés et trouvent une seconde vie (réemploi, réparation et recyclage). S'ils sont en bon état, ils sont revendus par des boutiques solidaires à faible prix ou distribués à des familles fragilisées.

QUELS SONT LES OBJETS RAMASSÉS ?

- Matériel audiovisuel et informatique (*ordinateur, téléviseur...*)
- Matériel de bricolage (*porte, fenêtre, volet, vitre, échelle, escabeau, baignoire, bac douche, évier, ballon eau chaude, chauffe-eau...*)
- Matériel de jardinage (*tondeuse, brouette...*)
- Décoration (*miroir, tapis...*)
- Gros électroménager (*réfrigérateur, congélateur, four/micro-onde, cuisinière, plaque de cuisson, lave-linge, sèche-linge, appareil de chauffage, aspirateur...*)
- Mobilier (*lit, sommier, matelas, table, fauteuil, armoire, buffet, commode, bibliothèque, étagère, meuble de cuisine et de salle de bains...*)
- Matériel de puériculture (*table à langer, parc, chaise haute, lit pliant, poussette, siège auto, baignoire bébé...*)
- Matériel de sport et loisirs (*vélo, barbecue, parasol, balançoire, toboggan...*)
- En complément, des lots de petits objets en bon état peuvent être ramassés : livres, CD, jeux, jouets, bibelots, petit outillage, bagage, textiles et chaussures.

QUELLES SONT LES CONDITIONS À RESPECTER POUR BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ?

- Ce service est réservé aux particuliers résidant dans l'une des 49 communes de la métropole grenobloise.
- Le volume global d'objets présentés par dépôt doit être compris entre 5 m³ (équivalent à un lave-linge) et 3 m³ (à titre d'exemple un canapé 3 places = 2m³).
- Chaque objet ne doit pas dépasser 3 m d'envergure et 80 kg.
- Les objets ne doivent pas être démontés et doivent être facilement transportables.
- Le recours au service est limité à 2 fois par an et par foyer.
- Les rendez-vous sont organisés par créneau de 2 h, du lundi au vendredi, à partir de 7h 30.
- Le délai entre la date de la demande et le jour de passage de la collecte est de 4 semaines environ.
- Les objets doivent être déposés, devant chez vous, sur le trottoir, sans gêner la circulation piétonne. Ils doivent être présentés le jour J, peu de temps avant la collecte.
- La présence du propriétaire est obligatoire.
- Seuls les encombrants enregistrés lors de la prise de rendez-vous seront collectés.

LES COUPS DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE

ALBUM JEUNESSE

« Dagobert » d'Anne Herbauts



C'est l'histoire de Dagobert, le roi chauve-souris, tout sourire, la tête à l'envers, avec de beaux boutons dorés et un grand manteau.

Heureux était le roi, mais ne le paraissait pas...
Dagobert est un roi. Tête en l'air, tête en bas.
Dagobert est aussi une chauve-souris.

BD ADULTE

« La dernière reine » de Jean-Marc Rochette



Gueule cassée de la guerre 1914-1918, Edouard Roux se réfugie dans l'atelier de la sculptrice animalière Jeanne Sauvage, qui lui redonne un visage et l'introduit dans le milieu artistique de Montmartre. En échange, Edouard lui fait découvrir le plateau du Vercors et l'histoire du dernier ours qu'il a vu tué lorsqu'il était enfant.

Cette BD est la lauréate du Prix de la BD Alice et Clochette 2023 qui s'est déroulé à la médiathèque.



ÉDITO



Il fait bon vivre dans notre village !

Parmi les 2233 communes françaises de 2000 à 3500 habitants, le Fontanil-Cornillon est placé à la 318^e place par le palmarès 2023 des villes et villages où il fait bon vivre. Et au niveau départemental, sur les 73 communes de la même taille, le Fontanil-Cornillon arrive 2^e !

Notre label 3 fleurs des villes et villages fleuris témoigne de notre qualité de vie. C'est un travail tout au long de l'année qui est fait pour garantir un fleurissement de qualité et tous les aménagements qui vont avec. Le passage du jury de fleurissement était donc un moment attendu par les équipes et je suis fier de vous annoncer que tout s'est très bien passé !

Depuis peu de temps, le Fontanil-Cornillon est aussi devenu village ambassadeur du don d'organes, signe d'une commune solidaire et engagée. Espérons que les panneaux aux entrées du village inciteront à parler du don d'organes et permettront à un maximum de personnes qui en ont besoin de bénéficier d'une greffe.

Notre village investit aussi pour les enfants de la commune comme le prouvent les récents aménagements de l'école du Rocher. Après deux années de travaux, je suis heureux d'avoir pu inaugurer avec vous notre nouvelle école, flambant neuve pour la prochaine rentrée !

Et en attendant la rentrée justement, je vous souhaite à tous un très bel été.

Bien à vous,
Stéphane Dupont-Ferrier

Maire du Fontanil-Cornillon

SOMMAIRE

4-20
ACTUALITÉS

21
ATRIUM

22-23
INFOS
PRATIQUES



ville-fontanil.fr



[@VilleFontanil](https://www.facebook.com/VilleFontanil)

Le Fontanillois - Publication mensuelle
Directeur de la publication : Stéphane Dupont-Ferrier
Rédacteur en chef : Stéphane Dupont-Ferrier
Rédaction : Elsa Germani, Valérie Serrano
Conception graphique : Laurent Gataleta
Crédit photo : Mairie du Fontanil-Cornillon, PatJmG.
Imprimé en France par Coquand Imprimeur.
Tirage à 1 800 exemplaires.



Vous souvenez-vous du Fontanil d'autrefois ? Histoires de vie, portraits, témoignages... Découvrez ou retrouvez l'histoire du village et de ses habitants à travers le regard de nos aînés, dans le cadre d'un projet de valorisation du patrimoine immatériel porté par la Ville et accompagné par Sylvie Guignier, conteuse de l'association ÂmaTerraSu.

Vous souhaitez témoigner ?
Envoyez-nous
votre message à
contact@ville-fontanil.fr

Daniel BONNET, 83 ans

« Le patrimoine, ce sont nos racines. On n'est qu'un petit bout dans la vie »

Une maison qui raconte toute une histoire...

Il arrive qu'une bâtisse soit en elle-même un témoignage vivant de l'histoire d'une rue, de la vie d'une commune, d'une époque lointaine. Il en est ainsi de la maison de Monsieur Bonnet, bien repérable par son jardin fleuri, située Grande Rue, au centre du Fontanil-Cornillon. Cette maison est datée de l'année 1600 : « en scrutant un peu la plaque de cheminée, on s'aperçoit d'une indication... C'est pas très net mais on voit, en haut, 1, 6 et 2 zéros entrelacés avec en dessous, des fleurs de lys et des moutons, en sachant que ce type de plaque était mise en place quand la maison était terminée pour apporter la date de création ». L'année indiquée, et la figure héraldique du lys concordent en effet puisque ce blason a été celui du Royaume de France depuis Clovis jusqu'à la Révolution française, représentant la Sainte Trinité ainsi que les vertus théologiques (foi, espérance, charité).



La porte d'accès cloutée, encadrée de pierres de taille, attire l'attention quant à elle par son aspect monumental. Elle évoque celle des cloîtres religieux ou bien encore celle des maisons de notables.

« Dans les années 1600, c'était tenu par des nobles et des bonnes sœurs qui avaient élu domicile là. » À l'époque, les maisons, actuellement mitoyennes, ne formaient qu'un seul corps de bâtiment.

Des travaux effectués dans la partie attenante de la bâtisse ont dévoilé « une amorce de tunnel qui montait jusqu'à l'église pour leur permettre, à ces dames, de monter l'hiver à l'office sans avoir froid. Le tunnel existait, le voisin l'a fermé : il ne voulait pas que ça s'éboule. »

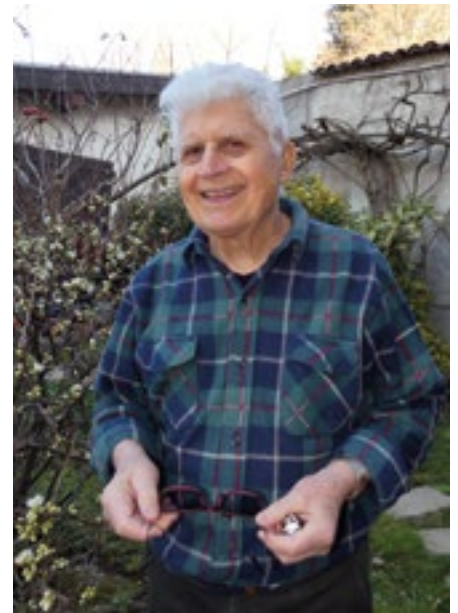
Autre découverte, sépulcrale celle-là, qui laisse penser à des pratiques funestes : « derrière, on avait trouvé également un ossuaire... »

Une succession de métiers

Plus tard, vers 1850, mettant à profit la situation de la maison en bordure de rue et l'existence d'une « grande porte cochère avec deux vantaux pour permettre d'entrer beaucoup de choses », le grand-oncle de la grand-mère de Monsieur Bonnet, Monsieur Allegret Auguste, y a exercé l'activité de charron, un métier indispensable dans chaque village avant la motorisation des transports. Il s'agissait de fabriquer les roues à moyeu, de réparer les véhicules de transport ou de charge, les engins agricoles et artisanaux, tout aussi bien que les brouettes, carrioles, ou les corbillards... Un métier technique qui exigeait un apprentissage d'au minimum cinq années. « Il fabriquait les roues des charrettes et les bandages qu'on mettait autour des roues. Dans le local, qu'on appelait la forge, il y avait deux fenêtres en noyer qui coulissaient pour y voir clair, une forge qui permettait de chauffer au maximum un bandage métallique, et une multitude d'outils. Quand les roues étaient toutes faites, cerclées, on posait le bandage métallique autour. Comme le fer en chauffant devient plus grand, quand il refroidissait il emprisonnait tout ça et ça permettait que ça tienne. »

À la même période, les pièces de la bâtisse jouxtant la rue ont eu un usage commercial : « les locaux avaient été loués pour en faire une boulangerie puis une boucherie. Quand on a fait le ravalement de la façade, on a trouvé les inscriptions... »

Toute une vie, qui, au centre de la commune, a connu de grands changements : après cet aïeul, et avec l'industrialisation, le métier n'a pas été repris. La forge est devenue un local de rangement, lui-même « démonté, à la demande de la mairie pour construire en face ». Aujourd'hui, les fenêtres coulissantes à petits carreaux sont encore en place dans une remise et des pierres de taille, vestiges de la forge, ornent le jardin. « On était tourné vers l'avenir, il fallait modifier notre mode de vie, notre façon même de penser ce qui est regrettable parce qu'en définitive, le patrimoine, ce sont nos racines. On n'est qu'un petit bout dans la vie, c'est dommage de ne pas y avoir pensé... »



Une activité vinicole dans le village ?

« Mon enfance, c'était les premières fraises, les premières cerises, les premiers raisins, une treille de muscat blanc extraordinaire... »

L'activité de la propriété telle que Monsieur Bonnet l'a connue était essentiellement de culture potagère et vinicole. « À la place du parking, il y avait des rangées de vigne, du bas de la côte jusqu'en haut, qui permettaient d'avoir la piquette que tout le monde appréciait ».

Une piquette ? Pas si sûr. Il est bon de rappeler que, s'il n'y a quasiment plus de terre du Fontanil-Cornillon consacré à la culture du raisin, la commune fait cependant partie d'un secteur de vignoble pouvant revendiquer le label IGP « Coteaux-du-Grésivaudan ». D'ailleurs, récemment, les vignes ont fait leur retour sur le côteau. Tout un domaine qui, dans quelques années, donnera un cru portant le nom de Vin du Fontanil.

On comprend ainsi que l'entrée de la cave de la maison ait été conçue en tenant compte de l'activité vinicole : « C'est assez précis, de chaque côté de l'entrée, c'est un petit peu évasé, échancré. Ça permettait de sortir et rentrer le pressoir quand les vendanges étaient faites et qu'on avait récupéré le vin. Au fond de la cave, il y avait une grande cuve en plus de toutes les futailles qui étaient alignées. »

« On vivait d'une manière plus chiche... »

« ... On vivait quasiment en autarcie. Ma mère tenait une épicerie au Chevalon de Voreppe, une boutique où on vendait de tout. Les fruits et les légumes venaient du Fontanil parce que c'était mon grand-père qui s'en occupait et qui amenait les légumes, les salades avec sa petite carriole. Cette même carriole, ma mère l'attelait à son vélo pour aller faire les courses en ville, pour acheter les compléments, huile, sucre, farine, café, les choses indispensables. »

Les légumes nouveaux se vendaient Place aux Herbes à Grenoble. « On empruntait avec d'autres paysans le car Trafort qui passait à 6h30 et qui traversait le village. Chacun partait avec un ou deux cageots. »

« Ma grand-mère adorait les fleurs. En parallèle des primeurs avec mon grand-père, elle avait pour spécialité la culture des chrysanthèmes. Elle avait une cinquantaine de plants. La culture est assez exigeante, c'est une plante gourmande. Pour les nourrir, c'était l'engrais naturel, le surplus des toilettes sèches du moment. Il fallait ensuite les éboulonner : on garde l'œil du centre et on enlève tous ceux de la périphérie pour avoir une grosse fleur. »

« Il y avait aussi des bêtes qu'il fallait nourrir l'hiver : les volailles, les canards... »

Des terres familiales, auxquelles on accédait en empruntant la rue Bastière jusqu'au chemin de fer, « permettaient des cultures dans la plaine, le maïs... Enfant, je participais aux travaux, quand il fallait gratter le jardin, chercher le foin et compagnie. »

Et puis, « l'hiver, il fallait bien vivre. À ce moment-là, l'Isère se répandait un peu de partout, il fallait que l'eau ne rentre plus dans les terres. Mon grand-père a travaillé pour confectionner les gabions² avec des volumes importants. Bien souvent pour le casse-croûte, il avait des cerneaux de noix et du pain. »

« Comme les gens vivaient en autarcie, ils n'avaient pas de moyens financiers. Ils ne payaient quasiment pas d'impôts et ils donnaient des jours de travail à la commune : curage des ruisseaux ou réfection des chemins, qui n'étaient pas goudronnés à l'époque. Ils se déplaçaient avec des graviers et de la terre dans les brouettes et allaient boucher les trous. »

« À ce temps-là, il n'y avait pas internet, tout ça, mais il y avait le bon sens paysan. »

Ainsi que l'indique le nom du Fontanil - qui vient de Fontus, dieu des sources - l'eau, depuis l'Antiquité, est au cœur de la vie de la commune avec la présence de sources et le passage de ruisseaux (le Rif Tronchard et le ruisseau de Lanfrey). « On a la chance au Fontanil d'avoir de l'eau qui coule un peu partout... Il n'y avait pas d'adduction d'eau comme on fait maintenant, chacun avait plus ou moins une source ou quelque chose pour vivre avec ». Ce don de la nature a permis l'installation, essentielle à la

vie des habitants, du moulin et des lavoirs à « deux pans coupés pour qu'on puisse frotter le linge. L'eau y coulait en permanence et les gens venaient avec la brouette de linge à laver ».

Partout, le passage de l'eau a été optimisé : « entre les rangées de vignes, là où maintenant il y a un parking, se faisait la culture des pommes de terre, betteraves, céleris, enfin de tous les légumes... qui n'avaient pas besoin de la même quantité d'eau. L'eau qui arrivait au bassin du jardin était toujours fraîche et servait de réfrigérateur : on mettait les aliments à conserver dans des bocaux en verre qu'on plongeait dans le bassin. Puis, le surplus de l'eau du bassin était amené au centre du terrain, à un point d'eau, et ça servait pour récupérer l'eau d'arrosage qui était tiédie à la bonne température pour les légumes et les fleurs. Quand le réservoir était plein, on bouchait la conduite, et quand c'était nécessaire, on remettait l'eau qu'on avait pris, c'était toute une organisation... L'eau n'était pas perdue. Avant, là derrière sur le parking, il y avait un lavoir communal qui profitait de l'eau du bassin qui repartait là en-dehors pour l'alimenter... C'était ça "le bon sens paysan" : réfléchir au pourquoi du comment avec l'expérience accumulée au fil des générations. »

Cette ingéniosité se retrouve dans des pratiques agricoles. « On effeuillait les maïs : on enlevait les feuilles de deux maïs et on faisait un nœud de manière à les mettre sécher à l'extérieur. Il y avait un grand fil suspendu avec dessous une barre de bois pour stopper et organiser ce qu'on allait mettre dessus, c'est-à-dire les maïs qui se chevauchaient tout le long, qui faisaient des grappes de maïs de un mètre ou plus et en haut, et qu'on faisait sécher. Alors pourquoi on mettait en haut une bouteille qui avait été mise dans le fil ? Pour éviter que les souris et les rats accèdent aux grains. Quand ils voulaient descendre par le fil et qu'ils arrivaient sur la bouteille, ils n'arrivaient plus à s'accrocher et ils tombaient. »

Une entraide permanente

Par ailleurs, peu mécanisés, les travaux agricoles nécessitaient une large participation des habitants...

« L'entraide était permanente... Tout le monde s'entraidait, un jour chez Pierre, un jour chez Paul... »

« La récolte se faisait dans la journée, deux jours au pire. Et puis après c'était les veillées d'automne. L'objet au départ c'était un travail en commun, pour rendre service aux uns et aux autres. On traitait les produits de la personne chez qui on allait. L'habitude était de se retrouver chez les Didon, les plus gros producteurs du coin. C'était des soirées mémorables pour l'effeuillage des maïs, pour la mondée pour l'huile de noix... Ce qui était exceptionnel, c'est qu'on commençait par tous travailler, et puis après, chacun commençait à raconter des histoires, à chanter, à boire la piquette. On mangeait des grandes tartes de

course, l'une était salée, l'autre était sucrée, selon les goûts de chacun... On se retrouvait autour d'un repas pantagruélique, avec tout ce que la ferme pouvait produire : saucisson, canard, lapin, pigeon. C'était pour la famille qui recevait de faire le maximum... »

Ces veillées rassemblaient alors toutes les générations : « et nous les enfants, on jouait au milieu de tout ça, il y avait les épis de maïs, les chats, les chiens... »

« La veillée commençait vers 19 h, dès que le soir était tombé et en général, à 23 h, tout le monde partait se coucher : c'était pas des soirées qui s'éternisaient, parce que la journée avait été longue et que le lendemain, on allait recommencer... »

Des liens forts entre les habitants

Pendant l'hiver ou bien les dimanches, lorsque les tâches agricoles étaient suspendues, la convivialité se poursuivait d'une autre manière... « À ce moment-là, il y avait plusieurs bars sur la place, on appelait ça des bistrotts... Un à côté de la fontaine était tenu par la famille Gaillan qui avait des terrains de boules derrière la mairie, là où il y a un parking maintenant, et un à côté du pont. C'était la famille Jullin qui avait, en-dessous des commerces, des jeux de boules également. À l'époque, le dimanche, quand il faisait beau, on allait jouer aux boules, et dès l'automne jusqu'à la fin de l'hiver, dans les deux bistrotts le samedi soir, c'était les concours de belote. »

Les relations entre les habitants étaient là aussi pour vivre ensemble les moments importants. Ainsi en était-il des jours qui suivaient un décès. « Quand une personne était décédée, il fallait en premier lieu qu'elle soit reconnue défunte par le médecin du village. Ensuite, deux ou trois personnes, hommes et femmes, participaient à la toilette funéraire puis c'était l'habillage. On mettait au défunt ses habits du dimanche. Ensuite, le corps était installé dans une des pièces de la maison facile d'accès, sur un lit recouvert d'un drap blanc. Ne voulant pas laisser la personne dans l'anonymat, l'isolement, les voisins, les intimes se regroupaient pour passer la nuit à le veiller. À ce moment-là, les souvenirs étaient évoqués, même les dissensions qu'on avait pu avoir avec le défunt.

C'était l'occasion de se restaurer avec moult cafés pour ne pas s'endormir. Pour passer le temps, on retrouvait les jeux de cartes... Et au lever du jour, chacun regagnait son domicile. »

« Avant les funérailles, il y avait la mise en bière par le service local des pompes funèbres. Le corps restait à la maison. Le stratagème était là : en l'espace d'un quart d'heure, le lit... tout avait disparu. On installait deux chaises et on mettait le cercueil dessus. Ensuite les funérailles se poursuivaient avec le passage à l'église et au cimetière. Participaient la famille proche, les amis, les voisins proches. Comme il y avait peu d'habitants, que tout le monde se connaissait depuis des générations, en définitive, tous les adultes étaient présents. Et ce cérémonial se répétait à chaque décès. »

Entre récits véridiques et légendes

Riche en souvenirs qui font son histoire, la mémoire de la commune est également peuplée de récits dont on ne sait s'ils sont vrais ou légendaires.

Il en est ainsi d'un énigmatique souterrain qui aurait existé « de la boulangerie jusqu'au Rocher du Cornillon », un passage qui fait parler de lui mais qui, jusqu'à présent, n'a pas été révélé.

Il se raconte aussi cette étrange anecdote : « La source de cette eau qui ne tarit jamais au Fontanil, on dit qu'elle vient du Lac du Bourget, ou peut-être même plus loin. Avant, la tuyauterie qui canalisait l'eau était beaucoup plus grosse et coulait beaucoup plus. Et un jour, il y a eu une fête à Aix-les-Bains et on entendait les bruits de la fête que l'eau transportait ! Quand on regarde en ligne droite, peut-être qu'il y a un fil d'eau qui passe et permet de faire entendre les bruits de la fête. Depuis, on a tous des robinets, le son n'est plus canalisé. »

Quoique sa vie devienne légendaire, Charles Joseph Pasquier, dit Bach, est bel et bien né au Fontanil-Cornillon le 9 novembre 1882. Auteur de La Madelon, célèbre chanson qui a accompagné, soutenu les soldats au cours de la grande guerre, il laisse derrière lui des souvenirs en passe de devenir des légendes. « Il y avait un chenapan, le chanteur cornique troupière Bach, à la cure. Il habitait chez le curé qui l'avait certainement recueilli d'une famille défavorisée. Il fallait bien qu'il ait une fonction. Il était enfant de chœur. Il faisait tout un tas d'entourloupes, comme de coudre les habits sacerdotaux ou de mettre de l'eau pour le vin de messe... » Parti à Paris où il a vécu en artiste, il a néanmoins souhaité être enterré dans le caveau familial, au cimetière de la commune. « Un enterrement qui s'est fait de nuit, en catimini » soulevant des questions sans réponses.... Terre au à la naissance de prochaines légendes ?

¹ Récipients de bois en forme de tonneau, pour le vin, les alcools, l'huile...

² De l'italien *gabbione* signifiant « grosse cage », le *gabion* est en génie civil un caasier, le plus souvent constitué de solides fils de fer tressés, que l'on remplit de pierres qui ne se fendent pas sous l'action du gel

Le vie continue et évolue

Après des années d'activité dans la restauration qui l'ont tenu éloigné de la commune, Monsieur Bonnet est revenu au Fontanil-Cornillon dans les années 1970 où il s'est attelé à restaurer, transformer la maison familiale dans laquelle il habite désormais. « Que de souvenirs... Que de changements... le village s'est peuplé... La circulation, le bruit, les contacts avec le voisinage ont presque disparu... Heureusement, on se retrouve avec quelques anciens qui fréquentent régulièrement les commerces locaux. Tous ces souvenirs me rattachent à mes racines et ce sera pour toujours, puisque pour l'éternité j'ai ma place au cimetière. »

Sylvie Guignier, la conteuse derrière ces témoignages

Sylvie Guignier intervient depuis janvier 2023 au Fontanil-Cornillon pour récolter la mémoire de Fontanillois octogénaires ayant grandi sur la commune. Elle est conteuse au sein de d'ÂmaTerraSu, une association qui fait vivre les contes dans la convivialité : à domicile, dans les écoles... à l'occasion d'événements qui rassemblent les habitants, les voisins et aussi à l'invitation de particuliers, pour des fêtes familiales ou amicales.

De la manière de collecter les souvenirs à la détermination des thèmes qui font l'article, c'est tout un travail qui est réalisé avant la publication de ces témoignages.

Afin d'éviter une redondance d'un article sur l'autre, il a été estimé intéressant que chaque portrait mette en scène un aspect de l'histoire des Fontanillois, en fonction de là où le témoignage est le plus significatif.

Lors de ces rencontres qui commencent en tête à tête avec la personne qui témoigne, et qui garde la primauté de la parole, la conteuse veille à garder un fil conducteur pendant l'échange qui dure environ 1 h 30. Ce temps permet une écoute fine, sans intervention tierce, une mise en confiance aussi. Ensuite, Mesdames Callejon et Mangione, élues au Conseil Municipal, les rejoignent pendant 1 h. Elles redynamisent le témoignage par leur propre connaissance de l'histoire du Fontanil-Cornillon, permettent à la personne de préciser des souvenirs parfois lacunaires...

À l'issue de sa première rencontre avec la personne interrogée, toujours enregistrée avec un dictaphone pour garder une trace, Madame Guignier fait part à la mairie d'un axe directeur. Un premier article est alors rédigé. La conteuse retourne voir une seconde fois la personne qui a témoigné pour s'assurer que tout est ajusté, puis de nouveaux échanges sont fait avec le service communication pour d'éventuels ajustements.



SANTÉ AYEZ LES BONS RÉFLEXES

Fortes chaleurs : protégez-vous !

En cas d'épisode de fortes chaleurs ou de canicule, les nourrissons, les jeunes enfants, les personnes âgées, en situation de handicap et certains adultes (notamment les travailleurs exposés à la chaleur) sont particulièrement vulnérables et risquent une déshydratation.

Il est donc important de rappeler les gestes simples permettant d'éviter les accidents :

- Evitez les sorties et les activités physiques (sports, jardinage, bricolage, etc.) aux heures les plus chaudes (entre 12 h et 16 h).
- Si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de couleur claire. Emportez avec vous une bouteille d'eau.
- Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrez-les la nuit, afin de provoquer des courants d'air.
- Buvez régulièrement de l'eau

ATTENTION - En cas de symptômes de coup de chaleur (étourdissements, nausées, maux de tête, propos incohérents, perte d'équilibre ou de connaissance), appelez le 15 (SAMU) ou le 18 (pompiers).

Un numéro spécial « Canicule info service » est à votre disposition : 0 800 06 66 66

Le CCAS se mobilise pour les personnes fragiles

En ce début d'été, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se mobilisent pour accompagner les personnes vulnérables particulièrement sensibles à la chaleur. Un registre est mis en place pour identifier, contacter et éventuellement visiter les personnes concernées en cas d'épisode caniculaire.

Nous comptons sur vous pour signaler les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap !

Nous vous invitons à vous inscrire ou inscrire vos proches auprès du CCAS du Fontanil-Cornillon en contactant le 04 76 56 56 56.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

CCAS BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS !

Nouvelle projection pour le CCAS

Après « Une hirondelle a fait le printemps » en mars dernier, c'est cette fois le film « Bienvenue chez les Ch'tis » qui a été proposé par le CCAS.

Le 21 juin en début d'après-midi, les membres du CCAS renouvelaient leur séance de cinéma destinée aux personnes identifiées par la commune comme étant fragiles et/ou isolées. Les Fontanillois invités à cette projection étaient alors plus nombreux que la dernière fois à s'être déplacés. Un goûter partagé entre organisateurs et bénéficiaires a ensuite clôturé la séance.



SOLIDARITÉ UN DON POUR L'UKRAINE

La société PVD Textile soutient l'Ukraine

Cela fait plus d'un an que l'Ukraine est entrée malgré elle dans la guerre. Sur la commune du Fontanil-Cornillon, après avoir hébergé une famille ukrainienne dans le village et organisé des collectes, c'est désormais au tour de la société fontaniloise PVD Textile de faire un don.

Spécialisée sur le secteur du textile promotionnel, la société fontaniloise Philippe Vincent Diffusion propose depuis 35 ans un large choix de produits parmi plus de 150 grandes marques textiles.

Dès sa rencontre au hasard d'une collecte avec Viktoriia Michniewicz, présidente de l'association Mriya Ukraine, Philippe Vincent, fontanilois et dirigeant de l'entreprise PVD, a décidé de



venir en aide au peuple ukrainien en faisant un généreux don de vêtements neufs et stériles pour un hôpital et des écoles à Kharkiv, à l'est du pays.

Ce don substantiel a été acheminé via des couloirs humanitaires par l'association Mriya qui soutient l'Ukraine depuis l'invasion du pays en fournissant de l'aide humanitaire et en accueillant des réfugiés ukrainiens en France.

Le 2 juin, un peu moins d'un mois après le don, la présidente de l'association est venue remettre à Philippe Vincent et à toute son équipe un certificat de remerciements et de gratitude pour ce don très ciblé qui sera utile aux enfants et aux patients des hôpitaux de la ville de Kharkiv.

Ce geste plein de générosité nous montre que, même en étant loin du conflit, nous pouvons aider le peuple ukrainien.



ANIMATION UN DIMANCHE CONVIVAL.

Un grand succès pour ce 12^e vide-greniers du Comité d'animation

C'est sous le soleil et dans une ambiance très conviviale que s'est tenue la nouvelle édition du vide-greniers du Comité d'animation le dimanche 2 juillet au parc municipal.

Encore une fois, la manifestation a connu un beau succès et a rassemblé un grand nombre de participants. Les visiteurs ont déambulé parmi près de 175 stands d'objets, vêtements, jouets et autres bibelots. De quoi satisfaire tous les âges et tous les profils !

Merci à tous les bénévoles pour leur implication. Ce sont les associations fontaniloises et toutes les personnes qui s'y engagent qui font vivre le village.



SÉCURITÉ POUR VOTRE SÉCURITÉ, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

Une réunion pour nos aînés et de bons conseils sécurité à adopter

Mardi 6 juin, la municipalité organisait une réunion d'information à destination des seniors de la commune autour des bons réflexes à adopter pour sa sécurité.

Ils étaient plus de soixante participants à bénéficier des "réflexes sécurité" du quotidien dispensés par le Groupe de Contact de la Gendarmerie de Grenoble, assisté de leurs homologues de la Brigade de Voreppe.

Les thématiques abordées lors de cette action de prévention ont été variées : cambriolages, vols divers, démarchages (domicile, téléphonique, internet), escroqueries et arnaques en tout genre... le tout agrémenté de brèves vidéos explicites.

Salvator Caltagirone, conseiller municipal délégué à la tranquillité publique en collaboration de Magali Bazia, adjointe au CCAS, ont unis leurs deux délégations pour proposer cette réunion à destination des seniors, très sensibles au sentiment d'insécurité.

Les discussions entre les gendarmes et les participants se sont poursuivies autour d'un verre de l'amitié en fin de réunion.



SALVATOR CALTAGIRONE

Conseiller municipal en charge de la sécurité et de la tranquillité publique

« La commune est équipée de 60 caméras de vidéoprotection qui ne filment que certains lieux publics. Leur présence, qui aide grandement les gendarmes en cas de problème, éloigne les cambrioleurs mais ne permet pas d'arriver au zéro délit. Même s'il fait bon vivre au Fontanil-Cornillon, restez vigilants ! »



APPLICATION ET DISPOSITIFS UTILES

Application « **panneapocket** » : information en direct de la gendarmerie locale au profit de la population. Code postal 38340 pour avoir les informations de la gendarmerie de Voreppe.

Dispositif « **OTV** » (Opération Tranquillité Vacances) : mis en place sur l'ensemble du territoire national, vous pouvez vous inscrire à l'OTV lors de vos vacances pour que les gendarmes se chargent de surveiller votre logement lors de leurs patrouilles.

Dispositif « **OTS** » (Opération Tranquillité Seniors) : prévient l'isolement des personnes âgées grâce à des patrouilles plus régulières autour des logements signalés et des visites des gendarmes à domicile.

Voisins vigilants : un ou deux par secteur, ils sont attentifs à ce qui se passe dans leur quartier et réduisent ainsi le nombre de cambriolages.

QUELQUES RÉFLEXES À ADOPTER

Pour éviter les cambriolages : fermez votre porte à clé même quand vous êtes chez vous ; installez une alarme et mettez-la même en cas d'absence de courte durée.

Pour bien réagir en cas de démarchage : quand quelqu'un se présente à votre interphone ou à votre porte, soyez vigilants même s'il porte un uniforme de professionnel : demandez-lui un ordre de mission ou une carte professionnelle. En cas de doute, proposez-lui de revenir plus tard quand il y aura quelqu'un avec vous. Ne signez pas de papiers dont le sens ne vous paraît pas clair. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous avez 7 jours pour vous rétracter.

Lorsque vous sortez de chez vous : ne retirez de l'argent que si vous en avez vraiment besoin et que vous vous sentez en sécurité. Pour éviter les vols de sac à l'arraché, tenez-le toujours en bandoulière. Si vous êtes suivi, rapprochez-vous des autres passants ou entrez dans un lieu animé.

Pour retrouver tous les autres conseils sécurité dispensés lors de cette réunion, nous vous invitons à consulter le livret disponible en mairie ou sur le site : <https://ville-fontanil.fr/la-mairie/police-municipale/>

CME CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE FIN D'ANNÉE

CME : C'est l'heure du bilan !

Mardi 13 juin, Joséphine, Inès, Noé, Lony, Clarice, Elsa, Octave et Melvyn, étaient réunis en présence de Monsieur le Maire et Jean Reynaud, adjoint en charge de la jeunesse, pour faire le point sur l'année écoulée.

Dans la Salle du Conseil et des Mariages, parmi les élus présents et le public, le Maire a d'abord rappelé le rôle du CME et son fonctionnement. Cette instance, mise en place par la commune en 2021, permet de donner la parole aux enfants, de les sensibiliser à la vie citoyenne et de développer des projets dans des perspectives de sensibilisation et de création de liens.

RETOUR SUR LES PROJETS DE L'ANNÉE

Les 8 jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont ensuite fait un retour sur les différents projets menés depuis septembre dans leurs deux commissions : « Culture, Sport et Loisirs » et « Environnement et Cadre de vie ».

Leurs actions ont débuté le 11 novembre avec la première commémoration de l'année. Que ce soit le 19 mars, le 8 mai, ou plus récemment avec le 18 juin, ils participent à ces temps de recueillement et d'hommage qui permettent de poursuivre le devoir de mémoire.

En décembre, juste avant les fêtes de fin d'année, ils ont organisé une rencontre intergénérationnelle à la Résidence mutualiste. Chorégraphie sur la musique de Muse « Uprising », jeux de société, goûter partagé et distribution de dessins aux personnes âgées ont rythmé cet après-midi.

Ensuite, ce sont les projets de construction d'hôtel à insectes dans le jardin ethnobotanique et l'organisation d'une exposition/concours de dessins d'enfants à l'Atrium qui les ont bien occupés.

MERCI À NOS JEUNES ÉLUS

Pour les remercier de leur implication tout au long de l'année, les élus encadrant le CME ont organisé une visite guidée au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. À la fin de la visite, jugée très intéressante par les enfants, tout le CME a profité d'un repas au restaurant : pizza ou burger, il y en avait pour tous les goûts !

Contrairement aux élus de CM2 qui s'en vont vers le collège, les élus de CM1 seront encore présents l'année prochaine avec plein de projets à mettre en place lors de leur 2^e année de mandat. De nouvelles élections auront donc lieu à la rentrée parmi les classes de CM1 pour renouveler la moitié du CME.

La Ville du Fontanil-Cornillon remercie chaleureusement Clarice, Melvyn, Octave et Elsa qui quittent le Conseil Municipal des Enfants avec, en souvenir, leur écharpe tricolore et un diplôme valorisant leur parcours et leur engagement.



PETITE ENFANCE DES ACTIVITÉS À GOGO !

Des animations pour les tout-petits

DES ANIMAUX DE LA FERME DANS LE PETIT JARDIN DU MULTI ACCUEIL

Jeudi 15 juin, le temps d'une matinée, une mini ferme s'est installée dans le jardin de la crèche pour la plus grande joie des petits. Les professionnelles de la crèche et les assistantes maternelles du RPE (Relais Petite Enfance) étaient réunies à cette occasion. « Les bienfaits du contact avec la nature et les animaux sont nombreux, et particulièrement favorables au bien-être et à l'épanouissement des enfants. » explique Florence Moreau, Responsable du Relais Petite Enfance.



TEMPS FESTIF DU RPE

Deux semaines plus tard, le 29 juin, c'est le traditionnel temps festif du Relais Petite Enfance qui a eu lieu. Comme chaque année, il a réuni enfants, parents et assistantes maternelles dans le parc municipal entre 9 h et 11 h, avec la possibilité pour les tout-petits de faire un tour à dos d'ânes.



COMMÉMORATION CÉRÉMONIE DU 18 JUIN

L'appel du 18 juin 1940 commémoré



Le 18 juin, le Maire, des élus, des représentants d'anciens combattants et des Fontanillois étaient présents pour la cérémonie commémorative de l'appel du Général Charles de Gaulle, considéré comme étant à l'origine de la Résistance française. Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont pris la parole pour lire ce fameux discours qui a été adressé aux Français pour la première fois le 18 juin 1940 depuis la radio de Londres. Avant d'entonner « La Marseillaise » et de respecter une minute de silence, l'association Comité du Souvenir à la mémoire du Général de Gaulle et Monsieur le Maire ont chacun déposé une gerbe devant le monument aux morts.

Une belle réussite pour ce lâcher de peintres !

Vous les avez peut-être croisés ce dimanche 25 juin dans le village, pinceau et chevalet à la main ! Le Fontanil-Cornillon accueillait ce jour-là un lâcher de peintres. Un grand retour puisqu'il y a 20 ans, cette manifestation existait déjà sur la commune.

Le principe ? Proposer à des peintres amateurs ou confirmés venant de toute l'agglomération grenobloise de relever le défi de peindre en extérieur dans le village en temps limité. L'œuvre réalisée devait aussi respecter le thème dévoilé le jour-même : « Le Fontanil tout en couleur ». Les habitants et autres curieux pouvaient alors aller à la rencontre des peintres heureux de montrer leur talent.

Les élus de la Commission culture à l'origine de ce projet se sont mobilisés toute la journée pour accueillir les peintres participant à cette animation.

Cette journée ensoleillée a été marquée par la convivialité et les interactions. En effet, les 21 participants ont été très contents de l'accueil et ont apprécié cette opportunité de peindre en extérieur (une première pour certains d'entre eux !), de pouvoir rencontrer un public et d'autres artistes.

« C'était une belle journée, merci encore d'avoir ouvert votre esprit aux artistes de tout horizon » témoigne l'un des participants tandis qu'une autre complète : « Une très belle journée, très conviviale entre participants, visiteurs, et organisateurs. Merci au Fontanil pour ce bon moment ! ».

À la fin de la journée, tous les tableaux ont été installés dans la Galerie de l'Atrium pour une exposition collective. Le public était alors invité à découvrir les tableaux réalisés en quelques heures seulement. Ce sont ensuite les membres de la commission culture, jury pour cette édition, qui ont sélectionné leurs 3 tableaux coup de cœur qui se sont avérés être une aquarelle, un acrylique et un pastel. Le maire a ensuite fait un discours, les résultats ont été annoncés, et les artistes classés en 4^e et 5^e position ont aussi bénéficié d'un prix (un bon d'achat offert par l'enseigne de loisirs créatifs Rougier et Plé – anciennement appelé Colori). La journée s'est terminée autour d'un pot devant l'Atrium en présence des élus, du Maire, de tous les participants, et du public.

Bravo à tous les participants et particulièrement à nos 5 gagnants : Lucien Di Dio, Elise Molas, Christian Vogel, Sylvie Zanier et Hélène Perret.

Et merci aux élus de la commission culture pour l'organisation de cet événement !



FLEURISSEMENT PASSAGE DU JURY

Fier de notre label « Village fleuri » !

Mardi 27 juin était un jour important pour la municipalité : équipe et élus de la commune ont accueilli avec enthousiasme les représentants du label "Villes et villages fleuris". Venus rencontrer les équipes pour juger l'évolution des engagements et des réalisations de la commune depuis leur dernière venue en 2017, les membres du jury ont partagé des remarques très positives à l'issue de leur visite du village.

UN LABEL POUR QUOI ?

Au Fontanil-Cornillon, nous offrons aux habitants un cadre de vie privilégié : celui de la ville avec la qualité de vie à la campagne et l'esprit village qui va de pair.

Le label « Trois Fleurs » des villes et villages fleuris obtenu avec fierté en 2001 récompense les élus et les agents pour leurs efforts en terme d'aménagements et de fleurissement plus responsable dans le but d'améliorer continuellement le bien-être des habitants et faire du Fontanil-Cornillon une commune agréable à vivre.

Bien plus que le simple fleurissement, c'est toute la démarche pour aménager durablement les paysages, faire entrer la nature en ville et mettre en valeur le patrimoine bâti et végétal qui est récompensée.

QU'EST-CE QUI EST FAIT AU FONTANIL-CORNILLON ?

Richesse patrimoniale avec la mémoire d'anciens retransmise, transmission des savoirs avec une fresque et des livres-chevalets, art dans la rue, vie associative riche et de nombreuses festivités, fauchage raisonné et gestion évolutive des plantations, centre-bourg piétonnisé avec des commerces de proximité, renouvellement de l'éclairage public, enfouissement des réseaux, réunions publiques et réunion de quartier... Toutes ces actions permettent d'améliorer et de garantir pour tous les Fontanillois un beau cadre de vie.

POUR QUAND LA 4^E FLEUR ?

La 4^e fleur est un objectif que nous ne perdons pas de vue. Toutefois, si nous voulons candidater pour l'obtenir, il nous faudra encore attendre quelques années afin de réaliser les travaux et aménagements nécessaires à son obtention.



“

BERNARD DURAND

Adjoint chargé des travaux, du développement durable et de l'environnement



« Un grand merci aux agents du service technique, à Margaux Monin et à l'équipe communication pour leur mobilisation sans faille. La visite du jury de fleurissement s'est parfaitement déroulée. Notre motivation reste d'atteindre la 4^e fleur et je suis persuadé que c'est un objectif que nous pouvons atteindre ! »

DE NOUVELLES PLANTATIONS

Le fleurissement d'été s'est terminé avec la plantation de nouveaux massifs.

Dans les prochains jours, entre la pluie et l'arrivée des beaux jours, les fleurs vont s'épanouir pour vous offrir mille et unes couleurs et senteurs.



Inauguration du Groupe scolaire du Rocher

Ces dernières années, la population du Fontanil-Cornillon a fortement évolué. Pour accueillir les nouveaux écoliers, l'école du Rocher a ouvert 3 nouvelles classes sur les dernières rentrées scolaires pour atteindre 14 classes et 350 élèves (230 élémentaires et 120 maternelles). Le projet d'agrandissement du Groupe Scolaire s'est donc tout naturellement imposé. Après 2 ans de travaux, la nouvelle école a officiellement été inaugurée vendredi 30 juin.

Ce vendredi-là à 16 h 30, plutôt que de se vider à la sortie des classes, la cour de l'école s'est peu à peu remplie et la pluie nous a offert une accalmie.

Michel Savin, Sénateur de l'Isère, Jean-Pierre Barbier, Président du Conseil Départemental de l'Isère, Eléonore Kazazian-Balestas, Conseillère départementale, Michel Vendra, Maire de Sassenage et les élus du Fontanil-Cornillon étaient présents auprès du Maire pour ce moment symbolisant la fin de plusieurs années de travaux. Tous les Fontanillois, enseignants, représentants des entreprises intervenues sur le chantier de l'école, agents de la communes et élus des communes voisines étaient invités à découvrir la nouvelle école. Un gros projet pour le mandat en cours.

UNE CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

Monsieur le Maire a débuté la cérémonie par un discours remerciant l'ensemble des acteurs ayant contribué au bon déroulement du projet. Il a ensuite rappelé tous les travaux engagés pour garantir un bon cadre d'étude aux enfants : une extension de 1600 m² pour accueillir des classes spacieuses et lumineuses avec chauffage au sol pour plus de confort et climatisation pour s'adapter à l'évolution climatique sans oublier l'installation de panneaux photovoltaïques sur le nouveau préau pour contrecarrer la consommation d'électricité des climatiseurs.

Monsieur Barbier a ensuite pris la parole au nom du Département qui a investi près de 625 000 € de son Plan école. Sur les 4 millions d'euros qu'a coûté le projet, il

faut noter que les partenaires publics ont financé 25 % (l'Etat au travers de sa dotation de 262 000 € et la Région Auvergne Rhône Alpes avec une subvention de 100 000 €). 45 % sont issus d'emprunts et les 30 % restants sont de l'autofinancement.

UN TEMPS DE VISITE LIBRE, DES ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS ET UN BUFFET PARTAGÉ

La fin des discours a été marquée par le couper de ruban. Ensuite, le public a été invité à visiter la nouvelle école. Les enfants étaient alors ravis de montrer leur classe à leurs parents. Pour faire patienter les plus jeunes, l'Ifac était présent pour proposer des jeux. Pour clôturer la cérémonie, tout le monde a partagé un moment convivial autour d'un verre de l'amitié et d'un buffet issu des commerçants du village.



“

STEPHANE
DUPONT-FERRIER

Maire

« Albert Einstein écrivait "c'est le rôle essentiel du professeur d'éveiller la joie de travailler et de connaître". Je complète ses propos en disant que c'est le rôle essentiel d'une commune d'investir pour l'éducation de nos enfants. »

SCOLAIRE UNE JOURNÉE POUR LES ENFANTS

Encore une belle fête des écoles !

Le samedi 17 juin, l'association des parents d'élèves (APE du Fontanil) organisait la traditionnelle fête de l'école marquant la fin de l'année scolaire.

Un beau succès pour cette manifestation collective réunissant 140 parents bénévoles qui se sont relayés pour animer les différents stands et enchanter petits et grands autour de jeux en plein air, de diverses animations et pour les gourmands de bons gâteaux réalisés par les parents, des churros, des falafels végétariens...

Comme l'année dernière, les associations Atémuse, Solidafon et la MJC ont proposé des ateliers d'anglais, de peinture et de théâtre gratuits à destination des familles.

Une tombola record avec 4700 billets vendus et 300 lots remportés ! L'association se réjouit de la très belle réussite de cet événement, au profit des enfants et des projets du groupe scolaire du Rocher et vous donne rendez-vous l'année prochaine.



ANIMATION FÊTE DU VILLAGE

Les réservations pour la fête du village sont ouvertes !

On vous l'avait annoncé dans les précédents Fontaniolois : la fête du village organisée par la commune du Fontanil-Cornillon et le Comité d'animation est de retour ! Comme la précédente édition de 2022, les grandes tablées seront installées sur la place de la Fontaine dès 19 h le samedi 9 septembre 2023 !

PROGRAMME ET MENU

Au menu cette année, il vous sera proposé :

- Pour les adultes (15 €) : porcelet accompagné de son gratin dauphinois cuit au feu de bois avec sa sauce + dessert. Pour les personnes qui ne souhaitent pas de porc, des cuisses de poulet sont aussi proposées.
- Pour les enfants de moins de 12 ans (5 €) : Saucisse et gratin dauphinois

Pour ambiancer votre repas en musique, l'orchestre JP Franck et Marimusic seront présents. Une buvette et des animations ouvertes à tous et gratuites pour les enfants accompagneront la soirée, dont un manège et des structures gonflables.

POUR RÉSERVER VOTRE PLACE À CE GRAND REPAS FESTIF

Inscription obligatoire pour le repas en mairie tous les jours aux horaires d'ouverture du 1^{er} juillet au 30 août. Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer en mairie sur les heures d'ouverture, des permanences sont organisées le mercredi 12 et 26 juillet ainsi que les mercredis 23 et 30 août de 18 h à 20 h en mairie.

En cas de mauvais temps, la fête aura lieu à l'espace Jean-Yves Poirier.
Plus d'informations au 04 76 56 56 43.

**ASSOCIATION** LES KILOMÈTRES À PIEDS, ÇA USE LES SOULIERS..

Grosse randonnée pour le Club des amis du Cornillon

Pour son séjour annuel de randonnée, les accompagnateurs rando du Club des Amis du Cornillon ont cette année choisi le secteur de Valloire en Maurienne.

Pendant 5 jours, ils étaient 30 adhérents de l'association à traverser le col du Glandon, le col de La Croix de Fer et le col du Télégraphe. Ils logeaient à Valloire au centre de vacances la Pulka.

Les divers lacs, ruisseaux et gorges ainsi que la faune et la flore en abondance ont enchantés les participants.

Le retour s'est fait par le col du Galibier et le jardin Alpin du Lautaret. Avant de se séparer, le groupe s'est arrêté dans un petit restaurant à Villar d'Arène, dans une ambiance fort sympathique et bon enfant comme d'habitude.

Les accompagnateurs rando du mercredi / jeudi du club des Amis du Cornillon vous donnent rendez-vous à la rentrée pour la reprise de l'activité !



SOLIDARITÉ UN RUBAN VERT À L'ENTRÉE DU FONTANIL-CORNILLON

La commune est officiellement ambassadrice du don d'organes !

Depuis janvier 2023, le collectif Greffe+ réunissant les principales associations concernant la sensibilisation du grand public au don d'organes interpelle les communes pour apposer des panneaux aux entrées de ville. Souhaitant partager ces valeurs de solidarité et de fraternité, le Fontanil-Cornillon a décidé de faire de la commune un village ambassadeur du don d'organes.

Cela explique pourquoi il y avait du monde à l'entrée du Fontanil-Cornillon jeudi 8 juin ! Le Maire Stéphane Dupont-Ferrier, l'équipe municipale, la Sénatrice de l'Isère Frédérique Puissat, la Conseillère régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes Nathalie Béranger, le Professeur de pneumologie Christophe Pison, les représentants d'association Pierre Lemarchal pour l'association « Grégory Lemarchal » ou Max Gavi, pour l'association Fontaniloise « Vis ta Mucoviscidose », des personnes greffées, des Fontanillois et même des reporters télé étaient présents pour le dévoilement du panneau « Village ambassadeur du don d'organes ».

UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE ET DE SOCIÉTÉ

Aujourd'hui, près de 27000 personnes sont actuellement en attente d'une greffe d'un cœur, d'un poumon, d'un foie ou d'un pancréas... Au titre de la loi, sauf si nous nous y opposons de notre vivant, nous sommes tous donneur. Pourtant en France, il y a encore 34 % de taux d'opposition au don d'organes...

Même si plus de 70000 personnes ont déjà eu la vie sauve grâce à une greffe, il y a chaque année moins de 6000 greffes réalisées, et plus de 1000 personnes décèdent tous les ans par manque de greffons alors que ces derniers « existent ». C'est pour cette raison que baisser le taux d'opposition au don d'organe après une mort cérébrale est un impératif, et qu'il est important d'en discuter avec ses proches de son vivant. « *Le don d'organes est le seul geste permettant à la mort de redonner la vie* » a résumé Pierre Lemarchal lors de la cérémonie.

UN PANNEAU POUR OUVRIR LA DISCUSSION

Afficher ces panneaux avec ce ruban vert aux entrées de la commune, c'est donner l'occasion aux passants et automobilistes d'aborder le sujet, de savoir si nos proches sont opposés ou non à cet acte de générosité. Plus la démarche se développera au sein des communes, plus les panneaux « Ville ou village ambassadeur du don d'organes » seront visibles par un grand nombre de personnes. Rejoindre ce mouvement, c'est rejoindre cette grande campagne de sensibilisation.



POURQUOI UN RUBAN VERT ?

Lancé en 2019, le ruban vert - couleur de l'espérance - est le symbole du don d'organes et de tissus. C'est aussi un remerciement et un hommage rendus aux donneurs et à leurs proches.

“

MAX GAVI

Président de l'association « Vis ta mucoviscidose »

« **Le don d'organes est l'essence même de la fraternité. Devenir Village ambassadeur du don d'organes, c'est sensibiliser pour sauver des vies.** »

ART UN PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL AVEC PETITE POISSONE

Une nouvelle fresque près des boîtes à livres pour enfants

Après les récents aménagements des boîtes à livres rue du Rafour, c'est désormais au tour des boîtes à livres destinées aux enfants et installées devant l'école du Rocher d'être mises en valeur.

À l'entrée de l'école élémentaire trône un bâtiment dont le toit est l'un un ouvrage des Compagnons du devoir. Depuis quelques années, son mur accueille deux boîtes à livres destinées exclusivement aux enfants.

La commune souhaitait les valoriser autour du thème de la lecture et de la transmission en faisant en projet pédagogique avec l'artiste grenobloise Petite Poissone. Cette dernière, par l'intermédiaire de l'Association Spacejunk qui accompagne les projets de médiation artistique et organise le Street Art Fest Grenoble Alpes, est intervenue dans une classe de CM1-CM2 pour réfléchir à la future fresque qui intégrera les boîtes à livres.

Après plusieurs interventions en classe de l'artiste, les enfants ont réfléchi à ce qu'ils allaient dessiner et aux phrases qui pourraient

être insérées tout autour du bâtiment. L'univers de la lecture leur a évoqué 4 thèmes : des dessins sur l'espace, la magie, la mer et la musique courent désormais sur les 4 murs du bâtiment

Ce projet de fresque a nécessité la collaboration de la mairie (à qui appartient le bâtiment), de l'école et tout particulièrement de la classe de Madame Blechet, de l'artiste et de l'association et ce sur plusieurs mois. Le projet s'est concrétisé tout début juillet avec la réalisation de la fresque.

Les murs du bâtiment avaient été préparés et repeints par les Services techniques afin d'offrir une bonne base de travail à l'artiste et aux enfants.



“

BRIGITTE MANGIONE

Adjointe en charge de l'animation et des loisirs

« Bravo aux enfants et à l'artiste Petite Poissone pour l'élaboration de cette fresque qui met en valeur les boîtes à livres de l'école »



SANTÉ SAUVEZ DES VIES

Et si cet été vous donniez votre sang ?

Cet acte généreux et solidaire prend moins d'une heure et peut sauver jusqu'à 3 vies !

Pour voir si vous remplissez toutes les conditions pour donner, rendez-vous sur le site : dondesang.efs.sante.fr

Une collecte aura lieu le 18 août 2023 de 16 h à 19 h 30 à l'espace Jean-Yves Poirier.

**ENVIRONNEMENT** TOUS CONNECTÉS

Contre les moustiques, l'application Zzapp évolue !

Avec le retour des moustiques, c'est l'occasion de faire une piqûre de rappel ! La commune du Fontanil-Cornillon parie sur l'intelligence collective et soutient Zzapp, l'application permettant d'identifier les zones où sévit le moustique et de s'appuyer sur la mobilisation collective pour accompagner et orienter les actions de façon coordonnée et efficace.

La version 2 de l'application est désormais disponible ! Les personnes possédant déjà Zzapp sont automatiquement invitées à télécharger la nouvelle version. Pour tous les autres, c'est l'occasion de découvrir l'application et d'être accompagné durant l'été sur les bons gestes à faire au quotidien pour diminuer la nuisance des moustiques. Les utilisateurs peuvent aussi exprimer la nuisance perçue (vert, jaune ou rouge) en zzzappant ce qui permet ensuite aux citoyens relais les Mousticos et à la municipalité de savoir où intervenir et de proposer par exemple des diagnostics personnalisés chez les personnes les plus embêtées par les moustiques.

Télécharger gratuitement l'application



zzzapp.co

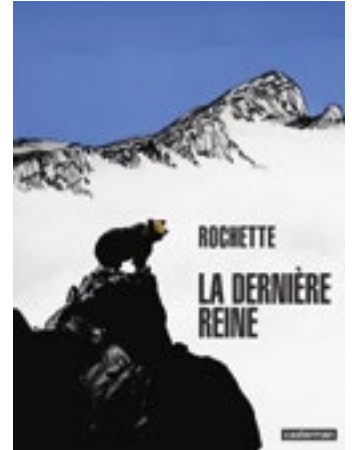
MÉDIATHEQUE RÉSULTAT DU PRIX DE LA BD

Vous avez choisi votre favorite

Depuis janvier, la médiathèque proposait aux Fontanilois de participer au Prix de la BD Alice et Clochette.

Ils étaient cette année 7 votants dans le village à élire leur BD favorite parmi les 10 titres en jeux. La BD gagnante au niveau de la vallée de l'Isère est « La dernière reine » et c'est aussi le coup de cœur des participants fontanilois.

Le résumé est à retrouver dans les coups de cœur de la médiathèque (en première page).

**ASSOCIATIONS** RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE !

Le Forum des Associations se prépare

Samedi 2 septembre 2023, les associations fontaniloises donneront rendez-vous aux habitants pour le traditionnel Forum de rentrée. L'occasion pour les visiteurs de s'inscrire à de nouvelles activités.

De 9 h à 12 h à l'Espace Jean-Yves Poirier, une vingtaine d'associations et les représentants qui les font vivre seront présents pour accueillir et renseigner les Fontanilois. Toute la matinée, les habitants pourront échanger avec les bénévoles autour de stands.





NOS ENTREPRISES RECRUTENT

Offres d'emploi
au Fontanil-Cornillon

Vous êtes une entreprise et vous cherchez à recruter ?

Envoyez votre annonce avant le 15 du mois à l'adresse communication@ville-fontanil.fr.

Procédure d'envoi disponible sur www.ville-fontanil.fr, rubrique *commerce / santé > entreprise*.



LA VILLE RECRUTE

Offres d'emploi
du Fontanil-Cornillon

ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

CDD 1 an renouvelable. Sous la responsabilité hiérarchique de la coordinatrice du Service scolaire / entretien. Missions de restauration scolaire, d'entretien des locaux communaux et de périscolaire matin et/ou soir. Poste à pourvoir dès que possible.

AGENT DE RESTAURATION

Adjoint technique territorial en charge de la restauration dans le multi-accueil de la commune (enfants de 4 mois à 3 ans). Candidatures jusqu'au 30 juillet pour une prise de poste le 21 août.

Date limite des candidatures : 30 juillet 2023.

Date de prise de poste : 21 août 2023.

Pour plus de renseignements, joindre la mairie.

CONTACT : Service RH – 04 76 56 56 56

rferrara@ville-fontanil.fr

ÇA VA SE PASSER

Du 7 septembre au 26 octobre 2023

EXPOSITION DE LA MÉDIATHÈQUE "L'ALIMENTATION : SANTÉ ET CRISE ALIMENTAIRE"

Cette exposition aborde diverses approches sur le thème alimentaire et met en évidence l'urgence de réactions face à la crise alimentaire mondiale. Public adulte.

Du mer. 19 au ven. 21 juillet 2023

STAGE FACE À LA CAMERA : JEU D'ACTEUR ET VIDÉO

De 9 h 30 à 16 h 30 à l'Atrium. Par Artémuse. Dès 8 ans. Tarif : 95 € adhésion comprise. À partir de saynètes proposées par les animatrices, les stagiaires découvriront les particularités du jeu d'acteur devant la caméra et les coulisses d'un tournage. Un court-métrage sera réalisé et donné aux participants par la suite. Infos : 0608877110 ou theatreartemuse@gmail.com.

Vendredi 18 août 2023

DON DU SANG

De 16 h à 19 h 30 à l'espace Jean Yves Poirier.

Samedi 2 septembre 2023

FORUM DES ASSOCIATIONS

De 9 h à 12 h à l'Espace Jean-Yves Poirier.

Mardi 5 septembre 2023

PORTES OUVERTES FONTAMUSIQUE

L'équipe des professeurs donne rendez-vous à ses futurs élèves de 16 h 30 à 19 h 30 au sein de l'établissement.

Samedi 9 septembre 2023

BÉBÉ BOUQUINE, BÉBÉ COMPTINE

À 10 h 30 à la Médiathèque. De 18 mois à 4 ans, sans réservation.

FÊTE DU VILLAGE

Place de la Fontaine, à partir de 19 h. Organisé par la commune du Fontanil-Cornillon et le comité d'animation. Repas porcelet / gratin dauphinois, avec orchestre. Animations ouvertes à tous : manège, structures en ballon... Menu adulte : 15 € / Menu enfant : 5 € (moins de 12 ans). Buvette sur place. Inscription obligatoire en mairie aux heures d'ouverture avant le 30 août. Prévoir un chèque à l'ordre du comité d'animation. **Permanence d'inscription les mercredis 12 & 26 juillet et 23 & 30 août de 18 h à 20 h en mairie.** Infos : 04 76 56 56 43

Mercredi 20 septembre 2023

HEURE DU CONTE

À 14 h 30 à la Médiathèque. À partir de 4 ans, sans réservation.

Mercredi 27 septembre 2023

PERMANENCE MUTUELLE COMMUNALE

Salle Lanfrey – sur rendez-vous. Contact : 06 16 24 92 28

Samedi 30 septembre 2023

ATELIER ARTS PLASTIQUES

De 10 h à 11 h. À la Médiathèque. À partir de 6 ans, sur réservation au 04 76 56 01 88.

MAIS AUSSI

MJC

Le programme de la saison 23-24 figure sur le site internet www.mjc-fontanil.fr depuis le 1^{er} juin et les inscriptions en ligne ont commencé.

Les inscriptions sont validées par ordre d'arrivée lorsque le paiement est réalisé.

Les paiements par carte bancaire sont à privilégier pour la totalité de l'année.

Les paiements en 3 fois sont acceptés uniquement par chèques.

Les demandes pour l'activité natation étant bien supérieures à la capacité d'accueil de la MJC, la priorité sera donnée aux enfants ne sachant pas nager. La MJC organisera des permanences d'inscriptions en septembre et sera présente au forum des associations en septembre (voir le site internet).

La piscine intercommunale du Néron passe aux horaires d'été !

L'établissement est ouvert de 10 h à 20 h (Évacuation des bassins à 19 h 30) du lundi au dimanche du samedi 1^{er} juillet au dimanche 3 septembre.

Avant votre visite, souvenez vous que :

- Le port du bonnet est obligatoire
- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés en permanence d'un adulte responsable
- Les shorts de bain sont interdits
- La nourriture est acceptée uniquement sur la pelouse

Pour bénéficier du tarif résident, pensez à mettre votre carte résident à jour en amenant un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

SAMEDI 15 JUILLET 2023

Fermeture exceptionnelle de la Médiathèque.

Du 25 juillet au 12 août inclus

Fermeture annuelle de la médiathèque

Tremplin chanson

MARDI 5 SEPTEMBRE - 20 H

Tarif : entrée libre et gratuite pour les spectateurs - Réservation : ACIDI, 06 59 99 99 85 ou maisondulivre38@gmail.com

Vous aimez chanter, réciter, jouer d'un instrument ? Venez présenter votre talent sur la scène de l'Atrium dans le cadre des Tremplins Chansons de l'ACIDI. Deux titres par artiste soit 10 mn sur scène. Depuis septembre 2022, il est demandé aux artistes qui montent sur scène pour le « Tremplin – Scène ouverte » une adhésion de soutien à l'ACIDI de 10 euros.

Inscription par mail uniquement : claud.beaupin@laposte.net



- Tremplin chanson -

Soirée Cabaret chansons avec Ouate

VENREDI 8 SEPTEMBRE - 20 H 30

Tarif : au chapeau - Réservation : ACIDI, 06 59 99 99 85 ou maisondulivre38@gmail.com - Repas 12 € (servi à 19 h 15)

C'est l'alliance de la douceur des cordes et de la chaleur de la voix qui vient vous proposer un joyeux assemblage de compositions et de reprises finement arrangées. Laurence Romieu au violoncelle, Patrick Podczaski à la guitare et au chant jouent dans diverses formations classiques et pop/rock. Cette diversité, ils la mettent au service de cette jeune formation, en unissant simplicité et esthétisme pour vous offrir un moment de douceur



- Soirée cabaret chanson -

Crédit photo : AMJ Photographie

Human Nature Tribute

VENREDI 15 SEPTEMBRE 2023 - 20 H 30

Tarif : 15 € - Renseignements : 04 76 23 57 09 - Billetterie en ligne sur www.alpesconcerts.com

Quatuor composé de trois voix et une guitare pour redécouvrir le répertoire du King of Pop ! Human Nature Tribute propose un hommage intimiste et touchant à Michael Jackson, servi par des musiciens complices et passionnés. La musique réduite à sa plus simple expression : l'émotion à l'état pure et la communion avec le public. Un superbe moment pop / groove.



- Hommage à Micheal Jackson -

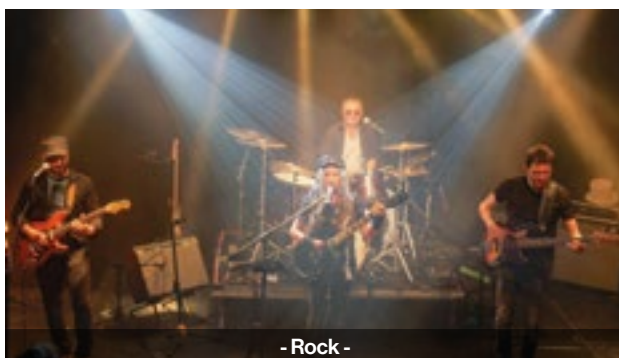
Crédit photo : Oliver Cambier

Marianic

VENREDI 22 SEPTEMBRE 2023 - 20 H 30

Tarif : 10 € - Renseignements : 04 76 23 57 09 - Billetterie en ligne sur www.alpesconcerts.com

Sur le chemin de son 'Come Back', le groupe Marianic, fera une halte sur la scène de l'Atrium le 22 septembre 2023, où il avait d'ailleurs joué en 2016. Vous y découvrirez leurs récents singles, les nouveautés de leur prochain album, et quelques anciens titres, remis à la sauce rock, du jour. Car de ses divers séjours à Londres, Liverpool, Manchester, ou encore Glasgow, Marianic est revenue la tête pleine de sons et de mots anglais. Un live Brit Rock-alternatif... voire punk, débordant d'énergie... à ne pas rater !



- Rock -

Crédit photo : Eric seifstlick

Baldet Cheret Quintet

VENREDI 29 SEPTEMBRE 2023 - 20 H 30

Tarif : 15 € - Billetterie en ligne sur www.alpesconcerts.com - Site internet : www.laurentcourtois.com >>> Santé Django

Pour le lancement de la saison 19 des concerts À la Santé de Django, Laurent Courtois invite ses amis Ivan Baldet et Michael Cheret à jouer la musique de deux des plus grands virtuoses du saxophone ténor : Al Cohn et Zoot Sims, maîtres du jazz "West Coast". L'écriture pour quintet de Al Cohn, retranscrite ici méticuleusement par le groupe, révèle toute l'originalité, l'élégance et le swing de ces deux sax qui avaient déjà marqué leur époque puisqu'ils firent également partis des « Four Brothers ». Ils étaient alors les rois de ce style si particulier, Jazz Cool par excellence...



- West Coast Jazz -

CITOYENNETÉ

Permanences des élus

Les élus sont à votre écoute et répondent à vos questions. Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous en contactant le secrétariat.

Des permanences sont également organisées chaque premier mercredi du mois, à partir de 18 h sur rendez-vous.

Prochaine permanence :

- mercredi 2 août 2023

Les adjoints ou conseillers municipaux reçoivent également sur rendez-vous.

Secrétariat :

04 76 56 56 43 - contact@ville-fontanil.fr

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra mardi 11 juillet 2023. Son ordre du jour sera prochainement publié sur le site Internet de la Ville. Retrouvez les délibérations votées lors du conseil municipal du mardi 20 juin 2023 sur le site de la Ville, rubrique « La Mairie/Vie Municipale/Délibérations ».

Scannez-moi!



À votre service

Nous vous rappelons que les services reçoivent en dehors des heures d'ouverture de l'accueil de la mairie, en s'adaptant à vos disponibilités. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous..

TRIBUNES D'EXPRESSION

BIEN VIVRE AU FONTANIL: L'ANIMATION FAIT VIVRE LE CŒUR DE NOTRE VILLAGE.

La commune et le comité d'animation sont pleinement mobilisés pour proposer toute l'année les animations qui rythment la vie du village.

Petite rétrospective sur le premier semestre et nos événements à venir jusqu'à la fin d'année 2023.

- Février: carnaval haut en couleur avec les écoles maternelle et élémentaire du Groupe scolaire du Rocher, construction de Madame carnaval par les services techniques et décoration par les enfants de l'école, parcours jusqu'au parc municipal puis goûter offert.

- Mars: 2^{ème} édition vide dressing à l'Espace JYP.

Départ de la 7^{ème} traversée de Grenoble des voitures anciennes au parc municipal.

- Avril: les énigmes de Pâques avec la chasse aux œufs dans le village.

Matinée pizzas sous la halle avec un atelier bruschetta pour les enfants.

- Juillet: vide-greniers au parc municipal.

- Septembre: 2^{ème} édition de la fête du village. Evènement très attendu qui permet de réunir toutes les générations autour d'un repas pour passer un moment convivial et festif.

- Octobre: matinée pizzas avec atelier pour enfants sous la halle.

- Décembre: salon de l'artisanat.

Retraite aux flambeaux avec déambulation en musique dans le village.

Promenade en calèche pour les enfants en compagnie du Père Noël

Matinée huîtres et foie gras sous la halle

31 décembre : réveillon de la Saint Sylvestre à l'espace JYP.

Nous sommes continuellement mobilisés pour le bien vivre de toutes les générations de fontanillois.

Groupe FONTANIL PASSIONNÉMENT

LES ELECTIONS SÉNATORIALES

Les élections sénatoriales ont lieu le dimanche 24 septembre 2023 pour renouveler la moitié des sièges au Sénat (170 sur 348) pour 6 ans.

Au préalable, il est nécessaire de constituer le corps électoral, soit les « Grands Electeurs ». Les conseils municipaux de toutes les communes de France se sont donc réunis le vendredi 9 juin 2023 pour les désigner, par vote secret.

Les députés, sénateurs, conseillers régionaux et départementaux sont d'office de Grands Electeurs.

Au Fontanil, 7 Grands Electeurs ont été élus parmi les conseillers (dont un pour notre groupe).

Pour mémoire, les sénateurs votent les lois, contrôlent l'action du gouvernement et évaluent les politiques publiques. A la différence des députés, les sénateurs représentent les collectivités locales comme ils sont élus par les Grands Electeurs eux-mêmes désignés par les conseils municipaux.

Pour notre groupe, ce fut important de participer à cette action démocratique.

Le Sénat peut créer des commissions d'enquête. Par exemple, une commission d'enquête sur la libéralisation du marché de l'énergie a été mise en place et il existe 8 commissions permanentes :

- Affaires culturelles et éducation,

- Affaires économiques,

- Affaires étrangères,

- Affaires sociales,

- Défense nationale et forces armées,

- Développement durable et aménagement du territoire.

N'hésitez pas à consulter senat.fr afin de connaître les sénateurs de l'Isère.

Groupe RÉVÉLER LE FONTANIL

MAIRIE

2 rue Fétola
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 04 76 56 56 56 - ville-fontanil.fr - contact@ville-fontanil.fr

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Le secrétariat du CCAS est ouvert au public tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Tél. 04 76 56 56 56

RELAIS PETITE ENFANCE

Permanences à l'Univers des tout-petits, espace multi-accueil du Fontanil-Cornillon, le mercredi de 13 h 30 à 17 h ou sur rendez-vous. Temps collectifs le jeudi de 9 h à 11 h.
Tél.06 83 34 02 65 - rpe@ville-fontanil.fr

L'UNIVERS DES TOUT-PETITS

4 Allée Charles Baudelaire
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil régulier ou occasionnel des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Pour tout renseignement, prendre RDV avec la directrice. Tél. 04 76 75 25 93

MÉDIATHÈQUE

5 bis rue Fétola
Ouverture le mardi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h, fermeture le lundi et jeudi.
Tél.04 76 56 01 88 - mediatheque@ville-fontanil.fr - mediatheque.ville-fontanil.fr

FONTA MUSIQUE

Impasse Girodière
Renseignement: fontamusique@ville-fontanil.fr
Tél. 04 76 56 56 56

CENTRE DE LOISIRS - IFAC

Espace Claretière - 6 rue du Cornillon
Contact : Patrice MUNOZ
Tél. 04 76 56 16 13 / 06 73 41 69 70.
Ouverture du secrétariat : pendant les vacances scolaires, le mardi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; pendant les périodes scolaires, le mardi et jeudi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.
espace-claretiere.net
espace-claretiere@ifac.asso.fr

ATRIUM

1ter rue du Moulin
Tél. 04 76 56 56 56
Facebook.com/AtriumFontanil

MEE-MIFE - Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

Accueil, Orientation pour l'Emploi, la Formation et le Numérique, pour tous les publics, les entreprises et les salariés.
4 av Général de Gaulle 38120 Saint-Égrève.
Tél. 04 76 13 18 05 - www.mee-mife.fr
contact@mee-mife.fr

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

- Grenoble Alpes Métropole 04 76 59 59 59
- Régie Assainissement 04 76 59 58 17
- Collecte ordures ménagères 08 00 50 00 27
- Déchèterie - 45 rue du Pont Noir 38120 Saint-Égrève - 08 00 50 00 27
- Régie des eaux 08 00 50 00 48
- Voirie 08 00 80 58 07

SERVICES D'URGENCE

SAMU (appel gratuit) : 15
Pompiers : 18 ou 112
Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
Gendarmerie de Voreppe : 04 76 50 22 17
CHU de Grenoble : 04 76 76 75 75
Police Municipale : 04 76 56 53 66 - 06 82 84 65 62

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré par la même pharmacie le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30. **ATTENTION : plus de garde le soir de 19 h à 20h.**
En dehors de ces heures, pour les urgences, **pharmadegarde.com** ou **3915**.

- 1^{er} & 2 juillet 2023 - Phie de Prédieu

- 1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67
- 8, 9 & 14 juillet 2023 - Phie Barnave**
Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42
- 15 & 16 juillet 2023 - Phie de la Pinea**
Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-Égrève, 04 76 75 43 33
- 22 & 23 juillet 2023 - Phie Nouvelle**
121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 33
- 29 & 30 juillet 2023 - Phie des Charmettes**
Ctre Commercial « Les Charmettes » - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73
- 5 & 6 août 2023 - Phie Casadella**
61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84
- 12, 13 & 15 août 2023 - Phie de la Monta**
Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69
- 19 & 20 août 2023 - Phie du Fontanil**
1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48
- 26 & 27 août 2023 - Phie de Prédieu**
1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67
- 3 & 4 septembre 2023 - Phie Barnave**
Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42
- 9 & 10 septembre 2023 - Phie de la Pinea**
Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-Égrève, 04 76 75 43 33
- 16 & 17 septembre 2023 - Phie Nouvelle**
121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 33
- 23 & 24 septembre 2023 - Phie des Charmettes**
Ctre Commercial « Les Charmettes » - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- PARDOEN Daniel
née le 8/06/2023



PARDOEN Daniel

MARIAGES

- Laura LEVY et Thomas JAUSSAUD le 17 juin 2023
- Sandy MAILLARD et Julien GAUVIN le 24 juin 2023

DÉCÈS

- TORRES Anny le 26/06/2023
- BRUNO Tino le 28/06/2023
- BERGER FONTAINE Raymond le 30/06/23

Conciliateur de justice

Un conflit de voisinage ?
Des problèmes de copropriété ?
Des difficultés entre commerçants ou personnes ? La conciliation peut vous aider. Permanence proposée une fois par mois en mairie. Renseignements et inscriptions à l'accueil.



PETITES ANNONCES

LOCATION – Loue garage au Fontanil immeuble « Le Fontan & Sens » au 2 rue Barbrière à côté d'un arrêt de tram. Prix à débattre. Contact: 06 85 66 05 77.

COIFFURE – Aur'Coiff vous propose coupes/brushing/shampooing/ couleur/soin à domicile. Informations et rendez-vous au 06 18 14 68 42.

VOS ANNONCES

Les annonces pour Le Fontanillois sont à envoyer par e-mail à communication@ville-fontanil.fr avant le 31 août 2023.

Organisée par la commune du Fontanil-Cornillon
et le comité d'animation.

FÊTE DU VILLAGE

Samedi 9 Sept. 2023

**PLACE DE LA FONTAINE
à partir de 19 h**

**Repas porcelet
avec orchestre JP Franck et Marimusic
animations ouvertes à tous :
manège, structures en ballon ...**

MENU

Porcelet accompagné de son gratin dauphinois cuit au feu de bois avec sa sauce, dessert.

Pour les personnes qui le souhaitent, des cuisses de poulet sont aussi proposées. (à préciser lors de l'inscription).

Tarif : 15 €

Menu enfant *moins de 12 ans* : saucisse et gratin dauphinois.

Tarif : 5 €

Buvette sur place.

Inscription obligatoire pour le repas, en mairie (aux heures d'ouverture) du 1^{er} juillet au 30 août 2023.

Permanence les mercredis 12 & 26 juillet et 23 & 30 août de 18 h à 20 h en mairie.

Chèque à l'ordre du comité d'animation.

Un ticket vous sera remis.

Informations : 04 76 56 56 43

 **le Fontanil
Cornillon**